



**FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
GENÈVE**

RAPPORT ANNUEL

2017

SECTION GENEVOISE EN 2017

Président :	Rolin Wavre
Trésorière :	Sylvia Ritter
Vérificateurs des comptes :	Cecilia Rydbeck Alfred Manuel
Bureau FRC Conseil :	Silvia Pellet, responsable Clara Baumann, Diane Brunner, Mathieu Gex, Philippe Graber, Edouard Limoner Abdelkader Mokrani
Responsable PV, rapports :	Sylvia Ritter
Membres du comité :	Clara Baumann, Diane Brunner, Edouard Limoner, jusqu'au 31.8.2017 Silvia Pellet, Sylvia Ritter, Elliot Romano, Marie Claire Snella, Rolin Wavre
Personnes représentant la FRC auprès de commissions :	Isabelle Pasquier-Eichenberger, Anne Perez, Barbara Pfenniger, Daniel Pfenniger Renée Roulet, Tatiana Tence
Mandats :	Joan Germann, Dominique Zaslona

TABLE DES MATIERES

- Section genevoise en 2017		p. 2
- Rapport du président	Rolin Wavre	p. 4
- Activités du bureau-conseil	Silvia Pellet	p. 7
- Repair Cafés	Elliot Romano	p. 9
- Réparer plutôt que jeter	Dominique Zaslona	p. 11
- Vérificateurs aux comptes	Cecilia Rydbeck Alfred Manuel	p. 12
- Comptabilité	Sylvia Ritter	p. 12
- Bien manger à petit prix	Joan Germann	p. 14
- Conseil de la statistique cantonale	Marie Claire Snella	p. 14
- Visite d'entreprise	Alexandre Dunand	p. 15
- COGENER - fonds SIG (SIG NER)	Daniel Pfenniger	p. 17
- Fourchette Verte	Anne Perez	p. 18
- La semaine du goût	Anne Perez	p. 18
- Commission de gestion globale des déchets	Renée Roulet	p. 19
- Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients	Tatiana Tence	p. 20
- Commission technique du label « Genève Région – Terre Avenir »	Isabelle Pasquier-Eichenberger Barbara Pfenniger	p. 21
- Commission cantonale du fonds de promotion agricole	Isabelle Pasquier-Eichenberger Barbara Pfenniger	p. 21

RAPPORT DU PRESIDENT

La structuration de la section genevoise de la FRC touche à son objectif qui était double : le premier visait à pouvoir compter sur des **responsables de projets ou d'activités** qui puissent travailler de manière relativement autonome, dans un cadre donné et avec le soutien ponctuel de la présidence et des spécialistes basés à Lausanne. Comme les rapports ci-dessous peuvent en témoigner, cet objectif est largement atteint dans les domaines du Bureau Conseil, des Repair Cafés, de l'action GE-Répare, de Bien manger à petit prix et encore des visites d'entreprises genevoises. Il reste encore à trouver un ou une responsable qui puisse centraliser l'accueil des bénévoles, actuels, futurs ou potentiels afin qu'ils puissent recevoir un meilleur accueil et se voir offrir des activités en rapport avec leurs intérêts et leurs disponibilités. L'outil informatique qui nous sera bientôt livré par la Centrale devrait nous y aider. Cette tâche est pour l'instant partagée entre le BC, l'Administratrice, le responsable des RC et la présidence.

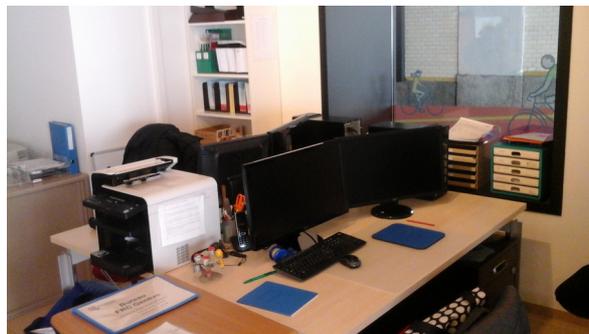
Le second objectif était de **situer la FRC plus clairement dans la Ville**, au contact avec les citoyens consommateurs. C'est chose faite depuis le début janvier 2018. Actif aussi au sein de Pro-Vélo, le soussigné a proposé à cette association de partager une surface qui serait mieux située, et donc logiquement un peu plus chère, que les deux anciens locaux situés respectivement rue Liotard et boulevard Carl-Vogt. Quand est apparue à la fin septembre 2017 la possibilité d'occuper des locaux propriété des CFF à l'arrière de la gare Cornavin, nous avons établi très vite un concept d'occupation associatif conjoint afin de proposer un lieu ouvert au public au moins 4 jours par semaine, une condition posée par le bailleur qui souhaite que Cornavin reste vivante et animée.



Grâce à la collaboration remarquable des équipes des deux associations, particulièrement celle du Bureau conseil, mais aussi du département marketing à Lausanne et de notre Administratrice, l'habillage publicitaire, le déménagement et tous les aspects contractuels et logistiques ont pu être réglés en moins de trois mois. La collaboration avec Pro-Vélo se passe très bien en ce début d'année 2018. L'Arcade FRC-Pro-Vélo a été inaugurée en commun le 25 janvier dernier. Elle devrait nous donner une meilleure « surface de contact » avec la société genevoise, mobile, active et motivée, pour laquelle la gare Cornavin est l'un des points de passage évidents.

L'émission régulière sur la consommation lancée en 2014 sur les ondes de Radio Cité s'est poursuivie d'une manière différente. Aux entretiens menés par le président se sont ajoutés des contacts directs entre ce média et les spécialistes thématiques à Lausanne, une fois le contact établi. Une collaboration avec Radio Lac, nouvellement installée rue des Bains et fusionnée avec One FM est sur une voie ascendante.

Le **Bureau conseil** représente toujours la vitrine de la FRC et le point de contact avec les consommateurs, grâce aux Experts consommation qui l'animent deux demi-journées par semaine avec professionnalisme et patience. J'en profite pour remercier chaleureusement nos bénévoles pour leur engagement sans faille. Comme chaque année, le Bureau conseil a tenu des permanences pour conseiller les assurés qui souhaitaient changer de **caisse maladie** puisque le jeu de la concurrence implique la possibilité d'examiner sa situation chaque année.



Les visites d'entreprises ont repris grâce à l'engagement d'un responsable. Deux visites ont eu lieu (cf infra)

Les projets **GE-Répare** et **Repair Cafés** feront l'objet d'un rapport ci-dessous. Il appartient à la présidence d'en assurer à la fois la cohérence de ces deux volets programmatiques et leur promotion auprès des autorités municipales et des médias. Sur ce dernier point, c'est un succès puisque quatre nouvelles communes ont rejoint Genève et Carouge en 2017 et deux autres sont sur le point de le faire début 2018. Une conférence de presse organisée à l'initiative de la Ville de Genève et de son service Agenda 21 a vu une participation de 7 exécutifs sur les 8 qui sont concernés par le projet, la marque d'un véritable intérêt de fond. L'intérêt pour les Repair Cafés ne faiblit pas de sorte que le problème de la section est plutôt un excès de demandes qu'un manque d'intérêt.



Sur le plan de la cohérence, la FRC souligne sans relâche que les Repair Cafés (bénévoles et gratuits) ne sont pas voués à remplacer les réparateurs professionnels que GE-répare vise justement à promouvoir sur la plateforme internet. Cette position de principe nous amène à décourager les Repair Cafés permanents qui auraient pour conséquence de tuer la réparation professionnelle. Une difficile articulation.

Les cours **Bien manger à petit prix**, soutenus financièrement par le Canton de Genève se sont poursuivis avec succès. La qualité des relations avec le Département de l'emploi, de l'action sociale et de la santé (DEAS) a permis de passer à un financement sur des périodes de trois ans, facilitant ainsi le travail de la section et nous permettant de compter sur des ressources mieux prévisibles.

La présidence mène diverses **activités et représentations** de la FRC qui entrent dans le cadre du mandat général de la FRC pour la protection et l'information des consommateurs, soutenu par le Service du Commerce de l'Etat de Genève.

La présidence de la section a ainsi participé aux visites, à la sélection puis à la remise de leurs récompenses aux lauréats du **Prix du Commerce genevois** au cours de plusieurs demi-journées passées au contact des principaux acteurs de l'économie genevoise.

La section est présente également comme observatrice lors des réunions de la **Plateforme du Commerce Transfrontalier** qui se préoccupe des conséquences pour le tissu économique, le commerce et l'agriculture en particulier, de l'enclavement de Genève dans le territoire français. Pour des centaines de commerces, le **tourisme d'achat** est une menace qui pourrait influencer l'offre faite au consommateur sur son lieu de vie.

Sur le plan **budgétaire et financier**, la section a pris quelques risques en 2017 par les frais engagés pour le déménagement à Cornavin et les investissements consentis pour équiper le stand des Repair Cafés en outillage. Nous avons également équipé nos réparateurs de gilets clairement marqués FRC. Nous espérons que cette exposition croissante permettra d'attirer plus de membres. A noter cependant que la section cantonale ne retire absolument aucun bénéfice direct lorsque le nombre de membres recrutés sur son territoire cantonal augmente. Indirectement, une croissance donne plus de moyens à la FRC en général et accroît la représentativité d'une section face à ses autorités et soutiens financiers. Il est probable que la section devra faire de nouveaux efforts de recherche de fonds sur son territoire pour ses activités menées au bénéfice des consommateurs genevois.

La FRC Genève remercie chaleureusement le Canton de Genève en la personne des Conseillers d'Etat Mauro Poggia et Pierre Maudet dont les services de la Direction générale de la santé (en particulier Lynne Thadikkaran-Salomon et Flora Houben) et la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (Jacques Folly et Juliette Zurmuhle en particulier) soutiennent la section et ses activités. La Ville de Genève et le service Agenda 21 sous la responsabilité de la Conseillère administrative Sandrine Salerno doivent également être vivement remerciés pour leur soutien constant et efficace au projet « GE-Répare », en particulier Julien Reinhard et Chiara Barberis, directrice du service Agenda 21.

Rolin Wavre, Président de section

BUREAU CONSEIL FRC GENEVE

A. Présentation et activités du bureau-conseil FRC de Genève

Le bureau-conseil de la section genevoise de la FRC est ouvert deux demi-journées par semaine : le lundi après-midi de 13h30 à 16h30 et le jeudi matin de 9h00 à 12h00

Les experts-consos du bureau-conseil FRC de Genève ont enregistré 519 incidents (demandes de consommateurs) dans le système informatique. Le nombre de demandes traitées par la FRC Genève est pour la première fois depuis 2014 en baisse par rapport aux années précédentes. Cette diminution a également été remarquée dans les bureaux-conseil FRC des autres sections romandes, à l'exception du siège de la FRC à Lausanne, qui en raison de la réorganisation complète de son site Internet, a constaté une hausse des demandes des consommateurs via le formulaire sur le site de la FRC.

Cette diminution du nombre d'incidents enregistrés au Bureau-conseil FRC Genève est également la conséquence du renoncement progressif durant l'année écoulée de répondre aux demandes de consommateurs provenant des autres cantons romands, numéro d'appel 0848 575 105. En effet, les experts-consos de Genève ont décidé de servir en premier lieu les demandes des membres et non-membres résidant dans le canton de Genève. Nous avons constaté que les demandes des consommateurs genevois sont en hausse, qu'il s'agisse de demandes par courriels (de 10 en 2013 à 62 en 2017), par lettres (de 50 en 2013 à 73 en 2017) ou du nombre de visites dans nos locaux (de 103 en 2013 à 130 en 2017). Nous accordons une importance toute particulière aux visites, plus nombreuses à la FRC Genève, que dans les autres sections cantonales. Nous espérons avec ce contact direct, augmenter significativement nos nouveaux membres.

L'année 2017 en chiffres :

Les 519 incidents se répartissent selon les « types » d'incident suivants :
82% se présentent sous forme de questions posées aux experts-consos ;
16% se présentent sous forme de témoignages ;
2% autres (exemple : commandes de vignettes « Refusé » ou « Pas de pub »).

Les 519 incidents se répartissent selon les « types de membre » suivants :
53% des demandes sont formulées par des non-membres ;
35% des demandes sont formulées par des membres ;
12% des demandes sont formulées par des nouveaux membres.

Les 519 incidents se répartissent selon « l'origine » suivante :
49% des demandes proviennent d'appels téléphoniques ;
25% des demandes proviennent des visites dans les locaux du bureau-conseil FRC Genève ;
14% des demandes proviennent de lettres reçues ;
12% des demandes proviennent de courriels reçus.

En résumé : nous recevons en premier lieu des demandes de non membres qui nous posent des questions lors de leurs appels téléphoniques.

B. Les principales demandes des consommateurs

Les trois-quarts des questions des consommateurs concernent les cinq domaines suivants :

- Le démarchage/vente (démarchage par téléphone notamment des personnes âgées), 23,50%
- La communication (les abonnements de téléphonie et de multimédia), 17,14%
- Les assurances (l'assurance maladie de base et les assurances complémentaires), 14,25%
- Les contrats (conclusion et résiliation de contrats, problèmes de garantie et d'exécution), 11,94%
- Les arnaques (pratiques déloyales des entreprises), 9,63%

C. Conclusion

Depuis que la FRC a introduit, en 2015, le premier conseil gratuit dont peut bénéficier tout consommateur, le nombre de nouveaux membres a augmenté après des années de baisse. Nous constatons que de plus en plus de consommateurs savent qu'ils peuvent nous consulter gratuitement pour un premier conseil grâce au bouche à oreille, grâce à l'intermédiaire des institutions publiques (les services sociaux, la police) ou grâce aux interventions dans les médias du Secrétariat central de la FRC ; chaque intervention à la télévision ou à la radio du/de la secrétaire général/e ou d'une juriste du service juridique de la FRC amène de nouveaux consommateurs à la FRC.

Les remerciements vont à toute l'équipe des experts-conso du bureau-conseil FRC de Genève 2017 : Clara Baumann, Diane Brunner, Mathieu Gex, Philippe Graber, Edouard Limoner, Abdelkader Mokrani, Silvia Pellet.

Remerciements chaleureux à Diane Brunner, qui après plus de vingt ans de bénévolat au sein du bureau-conseil, a donné sa démission.

Silvia Pellet, responsable du Bureau conseil à Genève

REPAIR CAFÉS

Depuis plusieurs années, la FRC est attentive aux questions environnementales et à la problématique du développement durable. Elle s'est engagée dans un combat à l'encontre des pratiques de certains industriels qui visent à limiter la durée de vie de nos objets du quotidien (obsolescence programmée). Si, sur le plan fédéral, la fédération souhaite faire interdire ces pratiques, sur le terrain, elle est présente au travers des Repair Cafés FRC.

Ceux-ci sont des lieux éphémères où de bons bricoleurs, voir des professionnels de la réparation ou des étudiants d'écoles des métiers, mettent gratuitement à disposition leur temps, leur savoir-faire, leur outillage et, dans la mesure du possible, des pièces de rechange au bénéfice de tout un chacun. Ainsi, les propriétaires d'objets défectueux apprennent à réparer leurs objets du quotidien défectueux ou hors d'usage en étant solidement encadrés.

Les objectifs des Repair Cafés sont multiples :

- économique (réparer plutôt que racheter)
- écologique (réparer plutôt que jeter)
- social (promouvoir l'entraide et les échanges)



© Réparateur-bénévole FRC

En 2017, 9 journées de Repair Cafés FRC se sont tenues dans le canton. Ces actions ont eu lieu tout au long de l'année, notamment lors de la semaine du développement durable à l'UniGe, ou lors de manifestations plus populaires.

Grâce à un partenariat, avec la Ville de Genève, la section a mis en place des Repair Cafés FRC, lors des fêtes « Ville est à Vous 2017 » dans les quartiers de la Jonction, des Eaux-Vives, et des Paquis. Des actions se sont également tenues dans les communes voisines « Vous fêtes Onex » à Onex.

Les dates et lieux des différentes manifestations sont reprises dans la carte ci-dessous.

Au cours de ces manifestations, plus de 80 réparations ont été effectuées avec un taux de succès de près de 80%. De très nombreux contacts ont été noués avec une population intéressée et sensible à une consommation responsable et durable.

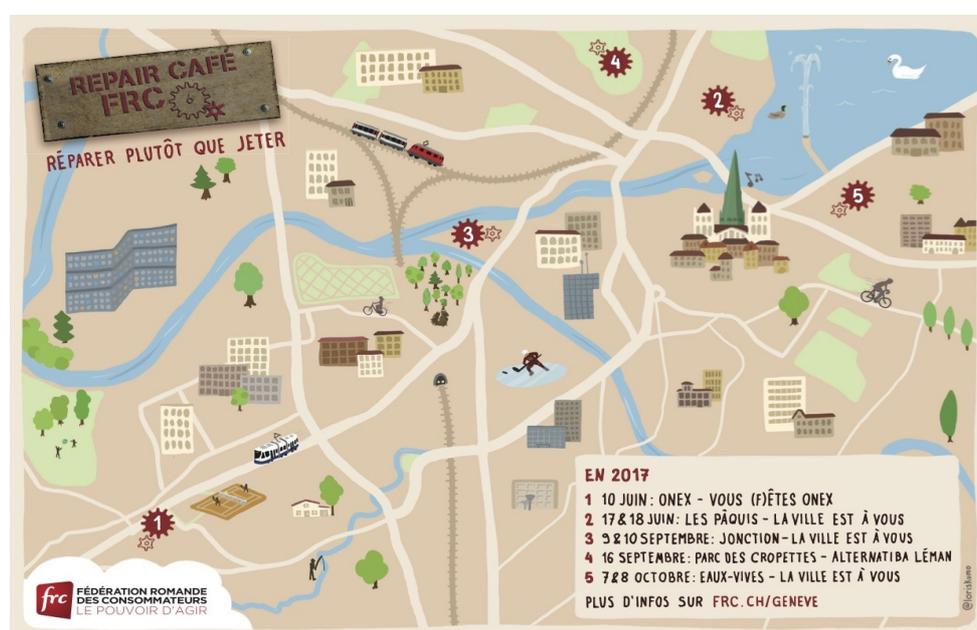
Côté matériel, la FRC Genève s'est dotée cette année, d'outils et de gilets. Nos réparateurs disposent d'un équipement indispensable à effectuer de nombreuses réparations.

Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer notre équipe de réparateurs techniciens, et de bénévoles de terrains, afin d'assurer une nouvelle campagne de Repair Cafés en 2018, et d'étendre notre action dans de nouvelles communes du canton. Si vous êtes intéressés à nous rejoindre, prenez vite contact avec nous !

Finalement, nous souhaitons remercier ici tous ceux qui ont permis que ces différentes actions soient un véritable succès.

Elliot Romano

Carte de la Campagne 2017



REPARER PLUTOT QUE JETER

Ce projet qui a pour but de donner envie à la population de penser à la réparation avant de répondre au réflexe de consommation, a débuté au printemps 2014. Il se poursuit et la liste comprend maintenant 150 adresses de réparateurs réparties sur les communes de Genève, Carouge et Bernex, ces adresses sont visibles sur le site www.ge-repare dont la maintenance est assurée par les services d'Agenda 21 de la Ville de Genève.

Cette liste s'étoffera encore au printemps puisque 3 nouvelles communes (Lancy, Onex et Plan-les-Ouates) se sont montrées intéressées par la démarche. La personne responsable d'Agenda 21 de la ville de Genève et la FRC ont rencontré les représentants de ces 3 communes et les conventions de partenariat ont été signées en décembre 2017. Nous avons trouvé une personne d'accord d'arpenter ces vastes zones pour y dénicher des réparateurs, ce travail se fera début 2018.

Cette initiative continue à susciter de l'intérêt puisque 2 autres communes suburbaines envisagent de la rejoindre. La FRC et Agenda 21 de la Ville de Genève doit les rencontrer prochainement pour leur présenter le projet plus en détail.

Une rencontre avec les réparateurs a été organisée en octobre 2017 par M. Julien Reinhard, responsable de cette campagne pour Agenda 21 de la Ville de Genève. Cette rencontre avait pour but d'écouter les remarques des réparateurs quant à leur expérience de réparation, mieux cerner les obstacles au développement de la réparation et les remercier pour leur présence sur cette liste. Cette séance s'est déroulée sur le mode de la table ronde, chacun pouvait exprimer et noter ses idées puis une synthèse a été faite par Agenda 21.

Il en ressort qu'il existe un certain nombre de freins à la démarche de faire réparer un objet. Cela va de la difficulté à trouver des pièces de rechange à des articles de piètre qualité, ce qui n'incite pas la population à essayer de les faire réparer. Les envies de changement, les avancées technologiques et la mode contribuent à dissuader les consommateurs de choisir la réparation, ceci d'autant que le prix de la réparation est souvent plus cher qu'un objet neuf.

De concert avec les villes de Genève et de Carouge nous avons convenu qu'il est suffisant d'actualiser la base de données 2 fois par an. Les réparateurs ont la possibilité de nous communiquer les changements qui les concernent (horaires, déménagement ou toute autre information) mais ils n'y pensent pas forcément.

En décembre, une campagne d'affichage a eu lieu en ville de Genève afin de promouvoir ce projet qui présente le double avantage de réduire la quantité de déchets et de redonner un espoir aux petits commerces. Prolonger la vie d'un objet contribue à lutter contre l'épuisement des ressources et la perte de savoir-faire artisanal sur le plan local.

Dominique Zaslona

Genève, le 29 janvier 2018

Fédération Romande des Consommateurs
Section de Genève

Vérification des comptes 2017

Rapport des vérificateurs

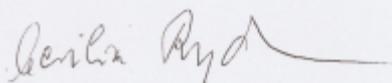
Mesdames, Messieurs,

Nous, soussignés, avons procédé ce jour à l'examen attentif des pièces comptables 2017 ainsi que des comptes transitoires de la section genevoise de la FRC en nous rendant dans leurs bureaux.

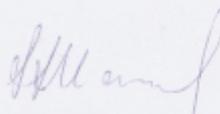
Notre mandat consistait à vérifier que les écritures correspondent bien aux justificatifs présentés et que leur ventilation dans la comptabilité soit compatible avec le plan comptable.

Nous avons pu constater une excellente tenue des comptes, un très bon esprit de collaboration et une forte volonté de fournir des résultats comptables les plus détaillés possibles afin d'offrir une bonne compréhension des diverses activités de la section.

En conclusion, nous demandons aux membres de l'assemblée générale d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.



Cecilia Rydbeck



Alfred Manuel

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

<u>ACTIF</u>	2016	2017
Caisse	48.55	146.60
Poste	26'686.58	23'380.64
Actifs transitoires	5'408.00	0.00
Différence (perte)	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
	<u>32'143.13</u>	<u>23'527.24</u>
 <u>PASSIF</u>		
Passifs transitoires	10'232.05	746.65
Provision Bureau-conseil	1'157.20	2'026.71
Provision Matériel	2'000.00	2'000.00
Provision action/manifestation/promotion	18'379.61	18'753.88
Différence (profit)	<u>374.27</u>	<u>0.00</u>
	<u>32'143.13</u>	<u>23'527.24</u>

PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 2017

<u>CHARGES</u>	2016	2017
<i><u>Bureau Conseil</u></i>		
Loyer	7'917.93	8'611.20
Frais de bureau	153.85	315.25
Téléphone	753.25	755.20
Indemnités	4'770.00	5'280.00
Déplacements	1'273.90	730.40
<i><u>Section</u></i>		
Achats brochures au secrétariat	474.00	0.00
Indemnités	1'050.00	1'050.00
Déplacements	140.00	120.00
Indemnités consultations budget	88.00	53.00
Cours	100.00	0.00
Manifestations	363.75	3'763.69
Comité	1'246.45	1'216.25
Assemblée Générale	212.15	519.45
Mandat DEAS (BMPP)	13'665.45	13'607.15
Mandat Fourchette Verte	0.00	1'170.00
Mandat Agenda 21 Ville de Genève	5'470.00	3'312.00
Mandat Agenda 21 Communes	3'200.00	808.00
Frais divers	60.00	1.50
Attributions aux provisions	4'000.00	869.51
Différence (bénéfice)	<u>374.27</u>	<u>0.00</u>
	<u>45'313.00</u>	<u>42'182.60</u>
 <u>PRODUITS</u>		
Subvention cantonale DSE	15'600.00	15'600.00
Subvention cantonale DEAS (Mandat BMPP)	11'360.00	6'860.00
Subvention cantonale DSE (Mandat BMPP)	0.00	7'000.00
Subvention FRC Lausanne	2'000.00	2'000.00
Consultations budget	130.00	80.00
Cours	2'550.00	3'450.00
Ventes brochures, magazines, autocollants	615.00	23.00
Consultations Bureau-conseil	97.00	15.00
Mandat Fourchette Verte	0.00	1'263.60
Mandat Agenda 21 Ville de de Genève	8'160.00	4'730.00
Mandat Agenda 21 Communes	4'800.00	1'160.00
Produits divers	1.00	1.00
Prélèvement aux provisions	0.00	0.00
Différence (perte)	<u>45'313.00</u>	<u>42'182.60</u>

BIEN MANGER À PETIT PRIX

Le groupe Bien manger a poursuivi ces cours durant l'année : 310 personnes ont pu participer à l'un ou l'autre des 23 ateliers organisés. « Petit déjeuner équilibré », « les goûters et boissons sucrées », « les protéines, comment les choisir et les stocker », ont été quelques-uns des sujets abordés. Le nouveau sujet senior de cette année a été le thème des protéines. Deux visites au supermarché à la suite des cours sur les protéines et lecture d'étiquettes a été organisé. Ces visites sont intéressantes et appréciées par les participants mais pas toujours facile à organiser pour des raisons pratiques et logistiques (supermarché proche du lieu de cours, personnes à mobilité réduite). Très intéressés, les participants ont profité des cours pour poser toutes leurs questions et échanger leurs expériences concernant les sucres cachés, les édulcorants, les alternatives au lait, les astuces marketing. En plus de Camarada, SOS Femmes et la ville de Vernier, nous avons dispensé des cours auprès de 3 nouveaux partenaires : UAC des Eaux-Vives, Cité Senior et L'Université populaire Albanaise. Les ateliers ont été animés par Anna Bromberger, aidée par Marie-Claire Snella, Barbara Pfenniger et Sylvie Hottelier qui a rejoint l'équipe en tant qu'animatrice depuis fin 2017.

Joan Germann

CONSEIL DE LA STATISTIQUE CANTONALE

Comme en 2017, le conseil de la statistique cantonale (CSC) a été réuni en début d'année, le 22 janvier 2018 pour une présentation du programme 2018 de L'OCSTAT (office cantonal de la statistique).

Le directeur de l'OCSTAT, M. Reitschin a pris sa retraite en novembre, il a été remplacé par M. Hervé Montfort.

En décembre, les membres du Conseil ont dû donner leur avis sur une modification de l'article 20 de RSTAT. Le texte a été soumis au juriste de la FRC à Lausanne, qui a donné le feu vert. J'ai fait suivre l'approbation au comité.

L'annuaire papier de l'office ne fait plus recette, il sera proposé au Conseil d'Etat d'y renoncer, cette suppression devrait être actée à 2019.

Les documents de l'QCSTAT sont diffusés via le site internet : www.ge.ch/statistique, dans une version PDF téléchargeable.

Les mandats de l'actuel comité prendront fin le 30. 11. 2018, date à laquelle ils devront être renouvelés, on nous informera de la procédure.

Marie Claire Snella

VISITE D'ENTREPRISES

Dans le cadre du contrat de prestation octroyé par la promotion économique du canton de Genève, la FRC organise des visites d'entreprises.

Ces visites, qui ont pour but de rapprocher les consommatrices et consommateurs des entreprises implantées sur le canton, permettent à des membres de l'association de voir l'envers du décor, de découvrir des métiers et des compétences et de pouvoir échanger sur des thématiques propres à la FRC. Cette action permet également de mettre en valeur un circuit local de production et de diffusion des produits de la région.

En 2017, Alexandre Dunand a organisé pour la FRC deux visites de coopératives de productions de denrées agricoles locales bien implantées dans le paysage genevois.

Laiteries Réunies de Genève (LRG) - 19 juin 2017

M. Pierre Charvet, directeur général, nous a accueillis dans ses locaux et nous a accompagné au cours d'une visite passionnante ; sa disponibilité et son enthousiasme ont été appréciés par les participantes et participants, nous tenons ici à le remercier chaleureusement.



Une douzaine de bénévoles et de membres de notre association ont eu l'occasion de voir de près les lignes de production de tous les produits laitiers et les activités logistiques que la LRG mène en Suisse pour le compte d'autres producteurs. Elles s'organisent sous la forme d'une fédération de coopératives depuis 1911, étant probablement la plus grande coopérative laitière indépendante de Suisse.

L'entreprise emploie 340 personnes pour un chiffre d'affaires de 222 millions en 2016, en léger recul en raison d'une concurrence accrue due au franc fort et à un tourisme d'achat toujours plus important de la part des résidents genevois. Les LRG ont cependant maintenu leurs parts de marché et développé les fromages à pâte molle tels que les tommes vaudoises et de Genève, tommes aux lardons ou tommes de l'Horloger, un clin d'œil aux nombreuses manufactures voisines du site de Plan-les-Ouates.

Les LRG mettent un accent particulier sur une bonne rétribution du lait aux producteurs, soit 4,5 ct au-dessus du prix suisse moyen et presque un franc le litre aux cinq producteurs encore en activité sur le sol genevois, couverts par le label GRTA. Les produits sont tous garantis sans OGM et 10% jouit du label Bio. C'est également l'un des seuls producteurs industriels à mettre sur le marché du jambon sans nitrites via sa filiale Del Maitre à Satigny.



Au total, les LRG transforment 47 millions de litres de lait genevois et romand chaque année, dont une bonne moitié provient des zones franches historiques directement voisines de Genève.

La coopérative est aussi soucieuse de son impact sur l'environnement. Dans ce but, deux mille mètres carrés de panneaux solaires viennent d'être posés sur les toits de l'usine à Plan-les-Ouates. Ils produisent l'équivalent du courant nécessaire à 125 foyers moyens.

Union Maraîchère de Genève (UMG) - 19 Septembre 2017

L'UMG est une coopérative d'une trentaine de producteurs de la région, constituée en 1949, dans le but de mutualiser la distribution ainsi que la commercialisation de plus de 100 variétés de fruits et légumes. Parmi les spécialités, on trouve une pléthore de variétés de tomates, les fraises « maras des bois » ainsi que le fameux cardon épineux, seul légume AOP de Suisse.



Une douzaine de membres de la FRC ont participé à la visite qui s'est déclinée en trois étapes ; la visite des espaces administratifs et de négoce, la halle de tri et de stockage des produits, la boutique, à noter que l'UMG commercialise aussi des fruit et légume bio ainsi que des herbes aromatiques via l'entreprise BIOSALEVE sise à Troinex.

Les producteurs de la coopérative sont tous labellisés GRTA (Genève région terre avenir). Les produits sont emballés au sein de l'UMG sous différents emballages selon le distributeur.

Le calibrage des produits ainsi que le gaspillage causé par la consommation d'un nombre important d'emballage ont suscité des échanges et des débats. Dans ce sens, la FRC a sans doute un rôle à jouer dans le but de sensibiliser les consommateurs au non formatage ; c'est-à-dire à ne pas considérer qu'un produit un peu moins parfait est forcément moins savoureux. Par exemple, l'UMG vend des produits n'ayant pas passé le calibrage ou se retrouvant en sur production dans son magasin de vente directe. Les fruits et légumes sont vendus moins chers, non plus au poids ou à l'unité mais à la caisse. Certains restaurateurs viennent également se fournir de bons produits frais pour leur cuisine.



Nous remercions M. Jacques Blondin d'avoir permis cette visite ainsi que M. Xavier Patry, nouveau directeur de la coopérative, et M. Aurélien Picaud, pour leur accueil et pour nous avoir fait découvrir cet univers plein de couleurs et de saveurs !

Alexandre Dunand

COGENER (SIG NER)

J'ai représenté la FRC pendant l'année 2017 à COGENER, le fonds SIG pour les énergies renouvelables, dont le nom a changé cette année en SIG NER.

Séance du 31.3.2017 :

Trois projets sont discutés, dont un nouveau. Les trois sont acceptés.

Séance du 30.6.2017 :

Trois nouveaux projets sont discutés et un seul accepté.

Séance du 13.10.2017 :

La présidence du comité passe de Jean-Luc Zanasco à Alexandre Bagnoud.

Le fonds change de nom : fonds SIG NER pour des raisons propres aux SIG.

Un seul nouveau projet est discuté et accepté.

Séance du 22.12.2017 :

Trois nouveaux projets sont acceptés, un décliné.

Au 21.12.2017, le solde disponible (déduction des factures engagées) est de 206'654 CHF. Les montants engagés sont de 855'650 CHF pour 18 projets en cours de réalisation.

En général les projets proposés sont intéressants et originaux, mais il faut dire que les problèmes discutés sont souvent techniques et vont au-delà des préoccupations des consommateurs moyens. Cependant quelques projets acceptés font appel aux sciences humaines et peuvent concerner les citoyens lambda, notamment en ce qui concerne les économies d'énergie où chacun par ses décisions et son comportement peut contribuer à améliorer l'état de la planète.

Daniel Pfenniger

FOURCHETTE VERTE SECTION GENEVOISE

En 2017 les bénévoles FRC ont de nouveau participé à l'enquête d'appréciation des établissements labellisés Fourchette verte (FV). 10 bénévoles ont visité 39 restaurants. Les résultats de l'enquête ont été exposés lors de l'assemblée FV du 30 janvier 2018. En bref les critères de l'assiette FV sont respectés dans 82% des plats, pas mieux qu'en 2016. Les efforts doivent être poursuivis dans la formation et la sensibilisation du personnel des lieux de restauration.

Le 16 novembre 2017 a eu lieu une brève assemblée générale pour l'approbation des comptes 2017. La cotisation introduite en 2016 est maintenant bien acceptée et les comptes ont été approuvés sans discussion.

Un point intéressant à noter. FV Suisse introduit un nouveau critère d'un repas végétarien par semaine à partir de 2019. De plus les menus à base de poisson seront proposés 1 à 4 fois par mois et non plus une fois par semaine dans un souci de durabilité. FV Genève proposera un accompagnement des cuisiniers pour la mise en place.

Anne Perez

LA SEMAINE DU GOÛT EN VILLE DE GENÈVE

Un bénévole de la FRC était membre du jury de la semaine du goût. 39 restaurants (sur 45 participants au total) ont participé au concours et ont été évalués sur la base des efforts fournis pour valoriser des produits locaux et originaux, informer clairement la clientèle et offrir une bonne visibilité à la Semaine du Goût. Pour plus d'information <https://www.ville-ge.ch/semainedugout/>.

Anne Perez

COMMISSION DE GESTION GLOBALE DES DÉCHETS (CGGD)

Cinq séances de la commission ont été organisées en 2017. La préoccupation principale a été la mise sur pied du ramassage des déchets de cuisine, avec la distribution de «petites poubelles vertes» dans l'ensemble des communes. Cette décision fait suite à l'analyse de la poubelle type d'un ménage de la région genevoise. Cette analyse a mis en évidence que les restes de nourritures (ainsi que la nourriture non déballée !) représentaient un important pourcentage des ordures ménagères.

La mise sur pied de la filière a pris un certain temps car beaucoup d'immeubles manquaient de place pour installer les nouvelles bennes adaptées à ce genre de déchets. La nature «instable» de ceux-ci entraîne une levée régulière. Cette optimisation des déchets de cuisine devrait permettre de diminuer le tonnage final des incinérables. Les entreprises sont également concernées par ces nouveaux ramassages.

Le taux de recyclage (en 2016) des déchets urbains s'établissait à 47,1%, soit une augmentation de 0,9% par rapport à l'année précédente. La quantité des déchets incinérés par habitant et par an a poursuivi sa baisse. Le but actuel est d'arriver à un taux global de 50% pour l'agglomération urbaine. L'augmentation à ce pourcentage correspond à une augmentation du poids ramassé de 10'000 à 15'000 tonnes.

Les autres sujets évoqués durant l'année 2017

- la sensibilisation au tri dans les écoles
- l'amélioration de l'accessibilité des ESREC, ainsi que le projet de Cheneviers IV
- l'élaboration du Plan cantonal de la gestion des déchets 2018-2022, qui s'articule autour de 3 objectifs: diminution à la source, valorisation, élimination.
- l'abandon des tolérances communales aux entreprises qui devraient amener elles-mêmes leurs déchets aux points de recyclages prévus. Actuellement, elles utilisent encore beaucoup les déchetteries communales.

Renée Roulet

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES PATIENTS (CSPSDP)

Les 20 membres titulaires de cette Commission, dont la représentante de la FRC, ont continué à siéger régulièrement, tant en séances plénières que dans ses 7 sous-commissions (traitant chacune plus spécifiquement les dossiers de: SC 1. Médecins, dont gynécologues et chirurgiens de la main, infirmiers et sages-femmes, SC 2. Médecins, dont ophtalmologues et psychiatres, infirmiers et opticiens, SC 3. Médecins et infirmiers, SC 4. Dentistes, SC 5. Pharmaciens, SC 6. Autres professions de santé, psychologues, physiothérapeutes et SC 7. Vétérinaires), qui instruisent les dossiers dont l'instruction a été préalablement décidée par le Bureau de la Commission de surveillance.

Le rythme de travail et des séances s'est encore accéléré en 2017 tant pour traiter les nouvelles affaires, que pour résorber les retards qui se sont surtout accumulés par le passé.

La représentante de la FRC, élue en tant qu'unique membre représentant une des organisations se vouant statutairement à la défense des droits des patients selon la modification de la loi sur la commission de surveillance entrée en force au 1^{er} janvier 2013, participe activement tant aux plénières, qu'aux séances des sous-commissions dans lesquelles elle a été désignée, soit au sein de la SC 3. Médecins et infirmiers, la SC 4. Dentistes et la SC 7. Vétérinaires.

La durée du mandat des membres de cette Commission, comme des autres commissions étatiques, est de 5 ans. La nouvelle législature, qui débutera en décembre 2018, implique aussi le renouvellement des membres de la présente Commission. La nouvelle composition entrera en fonction le 1^{er} janvier 2019.

Tatiana Tence

COMMISSION TECHNIQUE DU LABEL « GENÈVE RÉGION – TERRE AVENIR »

La FRC a participé à trois des quatre séances de la Commission technique du label GRTA et à un sous-groupe de travail chargé d'actualiser la directive étiquetage. Les défis auxquels doit faire face la marque sont importants et les discussions seront vives les prochains mois pour assurer que les exigences définies reflètent les attentes des consommatrices et des consommateurs et les pratiques, notamment liées aux contrôles. Pour la FRC, il est clair qu'une information transparente comprenant des indications sur le mode de production est un gage de confiance. La FRC se bat pour le droit pour les consommatrices et les consommateurs à l'information.

Isabelle Pasquier-Eichenberger

Barbara Pfenniger

COMMISSION CANTONALE DU FONDS DE PROMOTION AGRICOLE

La FRC est représentée au sein de la Commission cantonale du fonds de promotion agricole. Cette commission peine à se redéfinir depuis qu'elle n'a plus la charge d'attribuer le fonds de promotion, mais elle reste un lieu d'échange entre les partenaires et l'organe stratégique pour la marque régionale GRTA. Elle s'est réunie à une seule reprise en 2017. A la demande de l'administration, la Commission a décidé de réduire le périmètre de la marque aux frontières du canton. Ainsi la marque ne sera plus attribuée à de nouveaux producteurs des zones franches. Avec le temps, la pratique montre qu'il est difficile de garantir les équivalences et les contrôles. Toutefois, c'est un revers pour cette marque qui voulait s'inscrire dans la vision du Grand Genève et améliorer l'approvisionnement du canton en produits de la région.

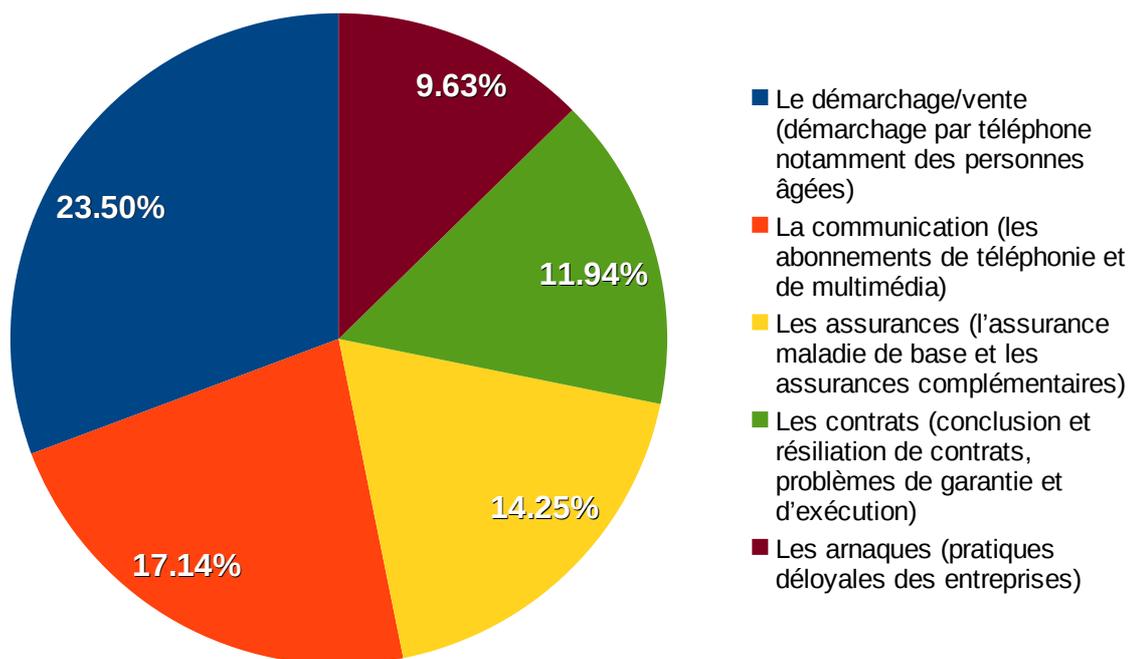
Isabelle Pasquier-Eichenberger

Barbara Pfenniger

Les droits fondamentaux des consommateurs

1. Le droit à la sécurité
2. Le droit à l'information
3. Le droit au choix
4. Le droit d'être entendu
5. Le droit à la réparation des torts
6. Le droit à l'éducation à la consommation
7. Le droit à un environnement sain
8. Dès 1999 nouveau: La promotion des modes de consommation durable

STATISTIQUE DU BUREAU FRC - GENEVE 2017



Avec le soutiens de





frc mieux choisir

Tests indépendants, études, enquêtes, conseils pratiques...
LA référence en matière de consommation!

le magazine de la fédération
romande **des consommateurs**



**FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
GENÈVE**

Place de Montbrillant 4,
1201 Genève
TÉL. 022 781 25 79

Adresse postale:
Place de Cornavin 1,
1201 Genève

geneve@frc.ch

frc.ch